



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 19 mars 2014 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Normand Aubin, maire substitut de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie

Invités :

Monsieur Fernand Boudreault, Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Sacha Desfossés, Ville de Saint-Jérôme

2014-03-19/425
ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-03-19/426
ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 MARS 2014

Il est proposé par monsieur Normand Aubin

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-03-19/427
ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2014

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2014;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 février 2014 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-03-19/428
ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 12 FÉVRIER AU 17 MARS 2014

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 12 février au 17 mars 2014;

Il est proposé par monsieur Normand Aubin

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 12 février au 17 mars 2014;

Le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

Le trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-03-19/429
ITEM 5

NOMINATION DE CHARGÉS DE PROJET

ATTENDU QUE par sa résolution 2014-02-19/422 la Régie a retiré le mandat accordé au chargé de projet;

ATTENDU QUE le début de la construction de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord est prévu ce printemps;

ATTENDU QUE le poste de chargé de projet est actuellement vacant;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU :

De nommer Messieurs Fernand Boudreault ou Sacha Desfossés à titre de chargés de projet de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-03-19/430

ITEM 6

PROCOLE D'ENTENTE / PRÊT D'UN INGÉNIEUR PAR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE la Régie souhaite se doter des services d'un ingénieur afin de soutenir les chargés de projet, Messieurs Fernand Bourdreault et Sacha Desfossés quant à la supervision de la construction de l'aréna;

ATTENDU QUE pour des considérations administratives et opérationnelles, il serait avantageux que l'ingénieur soit embauché par la Ville et prêté à la Régie.

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU D'AUTORISER :

1. Le président et le secrétaire à signer le protocole d'entente relativement au prêt d'un ingénieur à la Régie;
2. Le paiement, sur présentation de factures, des honoraires de prêt de services pour un montant maximum de 80 000 \$ pour l'année 2014 et de 70 000 \$ pour l'année 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-03-19/431

ITEM 7

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Le trésorier dépose le rapport financier au 31 décembre 2013.

2014-03-19/432

ITEM 8

VARIA

Aucun point au varia.

2014-03-19/433

ITEM 9

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2014-03-19/434

ITEM 10

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 19 MARS 2014

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 16 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire